



BESSEY - Séance du 13 octobre 2015

Prochaine séance du Conseil Municipal
Mardi 1^{er} décembre 2015 à 20h00

Agenda

Vendredi 6 novembre
Débat citoyen (Trapèze)

Samedi 7 novembre
Comité des Fêtes :
Concert de la Soleillée
(salle polyvalente)

Mercredi 11 novembre
Commémoration du 11
novembre (Trapèze)

Vendredi 13 novembre
Théâtre

Samedi 21 novembre
Dédicaces à la Bibliothèque
Repas Comité des Jeunes

Samedi 28 novembre
Accueil des nouveaux arrivants
(Trapèze)
Compétition de Judo
(Salle Polyvalente)
Sainte Barbe Pompiers (Bibost)
Repas Tennis

Jeudi 3 Décembre
Don du sang

Samedi 5 Décembre
Boudin Chasse (sous la halle)

Dimanche 6 Décembre
Brocante Amis du Patrimoine

Mardi 8 décembre
Animations du 8 déc et Téléthon

Dimanche 13 décembre
Fête de Noël Ecole les Echaras
(Salle Polyvalente)

ZOOM sur

Les élections régionales

Des élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 dans le cadre des nouvelles Régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015.

La loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015, tend à renforcer les compétences de la Région.

Le Conseil Régional a pour mission de régler les affaires de la région et délibère en assemblée plénière ou en commission permanente. Les principaux domaines d'intervention de la Région sont le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports.

Malgré la nouvelle carte des Régions, le nombre total de Conseillers Régionaux reste inchangé. En cas de regroupements de Régions, l'effectif est égal à la somme des effectifs des Conseils Régionaux regroupés. Pour la Région Rhône Alpes Auvergne, l'effectif est de 204 Conseillers. Ils sont élus pour six ans.

Le mode de scrutin pour les élections régionales est un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Au premier tour, il n'y a répartition des sièges que dans l'hypothèse où une liste obtiendrait la majorité absolue des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour de scrutin.

Rendez-vous donc le 6 décembre pour le premier tour. Les bureaux de vote seront ouverts à Bessenay de 8h00 à 18h00.

Plus d'infos sur www.vie-publique.fr/

Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, MARCHAND, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BLANC, BOSCH, LIMOUSIN, TOINON, CROCI, LOMBARD, MICOLON, FERRIERE, CHASSIGNEUX.

Excusée : Madame FARGERE.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé. Deux délibérations seront rajoutées concernant la proposition de Conseil en Energie Partagée du SYDER et la subvention Amendes de Police 2015.

1. Approbation du choix du délégataire pour la gestion du multi-accueil les Griottes

Depuis le 1^{er} septembre 2010, la structure multi-accueil Les Griottes est gérée par le biais d'une délégation de service public (DSP) attribuée à la Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence (SLEA). Le contrat devant parvenir à son terme au 31 décembre 2015, une nouvelle consultation a été lancée avant l'été en vue de choisir un nouveau prestataire pour la période 2016-2020.

Dans le cadre de cette procédure, 4 offres ont été reçues des entreprises suivantes : La Part de Rêve, Crèches de France, SLEA et UFCV. La commission d'appel d'offres (CAO) a étudié les dossiers en fonction des différents critères de sélection fixés : moyens humains et matériels spécifiquement affectés au service ainsi que les garanties mises en place pour les missions attribuées, qualités du projet social des établissements et adéquation de l'offre avec les attentes de la collectivité, organisation pour la gestion du service, conditions financières proposées dont la participation demandée à la commune pour la durée du contrat.

Au terme des différentes réunions et études de la CAO, c'est l'offre de SLEA qui a été retenue car correspondant davantage aux attentes de la collectivité, bien que le coût financier pour la commune soit supérieur d'environ 10 000 € sur les 5 ans par rapport à la proposition de La Part de Rêve. La commission a considéré qu'une structure de proximité ayant son domaine d'intervention uniquement sur le Département du Rhône permettait une réactivité plus rapide en cas de nécessité de remplacement du personnel et de continuité du service.

Le coût annuel de la prestation de SLEA s'élève à 86 540 € (année 2016), puis suivra l'évolution d'un index fixé conjointement.

La proposition de la commission et du Maire est acceptée à l'unanimité du Conseil Municipal.

2. Retrait de 8 communes du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)

Pour faire suite à la demande de 8 communes adhérentes au SYDER et situées sur le territoire de la Métropole de Lyon (Corbas, Jonage, Lissieu, Marcy l'Etoile, Meyzieu, Mions et Quincieux), le Comité Syndical du Syder a validé le 29 septembre dernier, la sortie de ces communes du SYDER. Cette décision a été prise suite à un travail de négociation avec les 8 communes, la Métropole de Lyon et la Préfecture du Rhône.

Les conseils municipaux de ces communes ont également délibéré favorablement à cette sortie.

Leur retrait effectif est cependant subordonné à l'accord des conseils municipaux des communes membres du Syndicat. Il est précisé que les conditions matérielles et financières de ce retrait n'auront pas d'impact financier sur les autres communes, l'encours de la dette de chaque commune sortante lui étant restitué.

Il est à noter que la commune de Solaize suivra probablement le même chemin, mais étant dans l'attente de la délibération de son conseil municipal, la décision ne peut lui être rattachée immédiatement.

3. Proposition d'un service de Conseil en Energie Partagée par le SYDER (Syndicat Départemental d'Electrification du Rhône)

Le sujet avait déjà été abordé il y a quelques mois, et la commune s'était prononcée favorablement à l'adhésion à ce service de conseil en énergie partagée proposée par le SYDER. Ce service consiste en la mise à disposition aux communes adhérentes, d'un technicien pouvant effectuer des bilans de consommations énergétiques et d'eau des bâtiments communaux et proposer des moyens d'actions pour améliorer leur fonctionnement.

L'adhésion au service se fait pour une période de trois ans. Le coût sera de 0,50 € par habitant la première année, puis 0,80 € la deuxième année et enfin 1 € la troisième année, soit environ 5 300 € sur les trois ans pour notre commune.

Compte tenu de l'aide qui pourrait ainsi être apportée en conseil pour des actions futures en faveur des économies d'énergie, la commune décide d'adhérer au service de Conseil en Energie Partagée (CEP) du SYDER.

4. Amendes de Police

La commission permanente du Conseil Départemental du 2 octobre a attribué à la commune la somme de **5 307 €** au titre des amendes de police 2015.

Cette somme permettra de participer au financement des travaux de sécurité avec la création de trottoirs le long de la Route Départementale 389 à la Brévenne.

5. Décision modificative

Pour la bonne exécution des opérations comptables et financières, il y a lieu d'apporter quelques modifications au budget principal. Le Conseil Municipal approuve ces modifications.

6. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux – Assainissement

Cimetière : les travaux de réfection des allées sont terminés. Quelques problèmes de finition subsistent dans la partie nouvelle du cimetière.

Assainissement et voirie St Irénée : Une réunion est programmée avec le cabinet IRH, la Maison du Département du Rhône et le SYDER pour les aménagements de voirie et le dossier assainissement du secteur. Ces travaux doivent démarrer début 2016.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Travaux de voirie : les travaux sont en cours de finition sur les différents chantiers (trottoirs RD 389, Lotissement Girard Frères, point d'apport volontaire à la Brévenne).

Boules : l'aménagement de la butte est terminé et donne satisfaction à la société de boules.

Parking Brévenne : les vieux végétaux abîmés ont été arrachés. Le local « poubelles » du restaurant a été déplacé au bout du parking.

Brigades Vertes : Leur intervention, lors de la semaine du 12 au 16 octobre, a permis l'entretien de plusieurs chemins communaux.

Marché entretien des espaces verts : le marché conclu avec l'entreprise Tarvel arrive à son terme au 31 décembre 2015. Une consultation a donc été lancée pour choisir le nouveau prestataire.

○ Equipements de communication – Bibliothèque

SYDER : le marché en groupement de commandes pour les compteurs jaunes et verts a été accordé à EDF qui proposera des remises entre 3 et 8 % en fonction des communes et du nombre de compteurs raccordés. Dans le service proposé, EDF contrôlera également l'adaptation des compteurs avec la consommation constatée des équipements.

Bibliothèque : Comme chaque année à la rentrée, l'association « A vos pinceaux » est venue présenter une exposition de ses œuvres réalisées au cours de l'année précédente.

Rendez-vous le samedi 21 novembre 2015 dès 10h à la Bibliothèque Municipale pour une rencontre dédicaces avec des auteurs. Au programme : de la fantasy pour les 9/13 ans, des BD pour enfants et adultes, des romans et de la poésie pour tous. Les échanges se poursuivront autour d'un apéritif. Une belle occasion de découvrir de nouveaux auteurs !

En juin 2016, un spectacle sera programmé avec le Théâtre des Mots (en charge de la nuit du Conte).

○ Information – Tourisme

Mémo des Associations : il est joint à ce compte-rendu. Un questionnaire est également proposé afin de connaître l'utilisation faite de ce livret, et si sa période de parution et le type d'informations conviennent.

Equipe de communication entrée de la Brévenne : différentes solutions sont envisageables. Des idées seront glanées au Salon des Maires à Paris courant novembre.

Accueil nouveaux arrivants : la réception des nouveaux arrivants est programmée le **samedi 28 novembre à 11h00 au Trapèze**. Les familles concernées recevront prochainement une invitation. Cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec les élus et les producteurs locaux. Au plaisir de vous accueillir.

Merci de confirmer votre présence avant le lundi 16 novembre par mail mairie@mairie-bessenay.fr ou par téléphone au 04 74 70 80 07.

○ Manifestations – Vie Associative

Repas des Aînés : 174 personnes ont apprécié la journée du 4 octobre dernier offerte par la municipalité et le bon menu servi par le restaurant Mélanger les Couleurs. La commission a fourni encore un gros travail pour la décoration de la salle. Une réflexion est lancée pour modifier l'âge des bénéficiaires du repas.

11 Novembre : la commémoration aura lieu le **mercredi 11 novembre à 11h00**. Le rendez-vous est fixé devant la halle pour un défilé jusqu'au Monument aux Morts. Après le dépôt de gerbe et le discours du Maire, le défilé se rendra au Trapèze pour le traditionnel vin d'honneur.

Rencontres avec les associations ; elles se déroulent sur 3 samedis matin en septembre-octobre et permettent aux associations qui le souhaitent de dresser leur bilan et d'évoquer les améliorations souhaitées.

Téléthon : Comme les années précédentes, les animations seront regroupées avec la soirée du **mardi 8 décembre** sur la place du Marché. Le fil rouge « récolte de bouchons plastiques » est renouvelé. Vous pourrez donc apporter vos bouchons dans le hall de la mairie **à compter du 1^{er} décembre** et jusqu'au 8 décembre.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Temps d'activités périscolaires (TAP) et Centre de loisirs : un nouveau directeur a pris ses fonctions en septembre, Monsieur Stéphane BENHADOU. Pour les TAP des primaires, on constate qu'il y a moins d'enfants sur le créneau de 15h à 16h30 (82) que sur celui de 13h30 à 15h00.

Burl'ados : le groupe poursuit son travail sur le projet de Skate Park et étudie de nouveaux devis. Il a été décidé également de participer à l'action « Un arbre pour le climat » en associant la jeunesse de la commune par le biais de l'école, du centre de loisirs, du Chalet des Jeunes. Une journée d'action « environnement » sera proposée le 12 mars 2016.

La prochaine réunion est fixée au samedi 28 novembre à 10h00 (avec une participation à 11h00 à l'accueil des nouveaux arrivants). Le groupe présentera les projets devant le Conseil Municipal le 1^{er} décembre à 20h00.

○ Urbanisme

Maison de la Santé et logements pour les seniors : SEMCODA a affiné son nouveau projet sur l'emplacement des services techniques chemin de la Drivonne. Il y aurait des locaux pour des services paramédicaux sur environ 500 m² et 13 logements en location (T2 et T3) réservés aux personnes âgées, avec une salle commune.

Plan Local d'Urbanisme : une rencontre avec les agriculteurs a eu lieu fin septembre et a permis d'envisager quelques modifications au niveau des zones agricoles. Une prochaine réunion sera programmée avec les personnes publiques associées (Chambre d'Agriculture, Direction Départementale de l'Équipement,...).

○ Personnel

Jusqu'au 31 décembre 2014, les agents de la commune étaient évalués chaque année par l'autorité territoriale (le Maire) et faisaient l'objet d'une notation. A compter de 2015, le système de la notation est supprimé et remplacé par l'organisation de l'entretien professionnel.

Celui-ci doit se dérouler avec le supérieur hiérarchique et permet d'évoquer les fiches de postes, les objectifs passés et à venir, les formations, la carrière. Un rapport est ensuite établi et adressé au Centre de Gestion.

7. Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)

○ Rapport d'activités 2014

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'ensemble des actions de la CCPA au cours de l'année 2014. Ce rapport peut être consulté sur le site internet de la commune.

○ Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Le Préfet du Rhône doit proposer le 16 octobre le projet de SDCI portant les bases d'une nouvelle organisation territoriale au niveau du Département. Il s'agit d'organiser un redécoupage des territoires des Communautés de Communes existantes, basé sur les exigences de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015.

Pour la CCPA, avec 37 000 habitants et 17 communes membres, les différents seuils à respecter sont largement respectés. Tout rapprochement nouveau ne pourrait se faire que sur une base de volontariat et après avoir pu vérifier une réelle envie de travailler et d'avancer ensemble avec des valeurs communes. La CCPA est donc ouverte à d'éventuelles demandes de communes limitrophes mais ne fera rien sans en avoir mesuré la portée pour les citoyens de son territoire.

Localement, une réunion est programmée le 28 octobre avec les Maires et les Adjointes des communes de Bessenay, Brussieu et Courzieu, réunis par ailleurs dans le SIVOM de la GIRAUDIERE, afin d'évoquer l'avenir de ce syndicat qui pourrait être remis en cause.

○ Schéma de mutualisation

Il s'agit du projet de mutualisation de services entre la CCPA et les communes membres. Outre son caractère obligatoire, la mutualisation représente un enjeu essentiel pour le développement du Pays de l'Arbresle : renforcer la coopération, rationaliser la dépense publique et améliorer l'offre de services.

Depuis un an, les élus et les services de la CCPA et des communes ont travaillé sur ce projet. Au fil des mois, des thèmes de mutualisation sont apparus plus opportuns que d'autres : police municipale/intercommunale, ressources humaines, administration générale (marchés publics, informatique), technique/bâtiments/matériel (service technique mutualisé, mutualisation des contrats de maintenance et du matériel), groupements de commandes, culture/médiathèques.

Certains domaines seront plus faciles et plus rapides à mettre en place. D'autres demanderont des études supplémentaires pour avancer dans le bon sens et favoriser des bases d'économies pour tous les partenaires. Il est à préciser que la mutualisation se fait à la carte : les communes sont libres d'adhérer à un thème ou pas, mais si elles le font, il faut que cela soit un engagement durable afin de ne pas mettre en péril le nouveau service créé.

Un séminaire de présentation à l'ensemble des élus du territoire est programmé le 3 décembre prochain et le Schéma de mutualisation sera adopté lors du Conseil Communautaire du 17 décembre.

○ Service « Aide à la Mobilité Individuelle » (AMI)

Ce nouveau service de transport sur le territoire, avec des conditions d'accès strictes est opérationnel depuis début octobre. Un dossier est à retirer et à compléter en mairie, puis adressé à la CCPA. Une fois le dossier validé, la personne reçoit une carte et peut venir acheter ses tickets en mairie.

○ Quel métier pour demain ?

Des entreprises déroulent le tapis rouge pour vous accueillir le **mercredi à 14 h00** :

- 18 nov. 2015 : BLANCHISSERIE MORELLON (Lentilly)
- 25 nov. : EARL ALAIN COQUARD (Bessenay)
- 09 déc. : BIO-STERIL (Saint Germain Nuelles)
- 13 jan. 2016 : VR PRODUCTION (Saint Germain Nuelles)
- 27 jan. : VOLX (Savigny)

Venez les découvrir !

La Communauté de communes s'associe à la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) pour proposer aux jeunes habitants une action de découverte des métiers. L'objectif est de les aider à construire leur avenir professionnel, en valorisant et en faisant connaître les savoir-faire et entreprises du territoire.

Plus d'informations : **CCPA 04.74.01.68.90/ Comment s'inscrire ?**

Pour participer à une ou plusieurs visites, merci de renvoyer votre bulletin d'inscription (nom, prénom, adresse complète, e-mail, tel, date de naissance, nom de l'accompagnant pour les mineurs, participera à la visite du A...) avant le vendredi qui précède la visite :

Par mail ccpa@paysdelarbresle.fr

Par courrier Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle- Service jeunesse -117 rue Pierre Passemar
69210 L'Arbresle.

Et nous vous donnons rendez-vous sur place !

8. Questions diverses

○ Permis de construire déposé

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
GALY Geneviève	18 Route des Vernays	Changement de destination d'un corps de ferme existant en habitation.	23/09/2015

Infos Mairie

○ Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc...

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le **1^{er} juillet 1999 et le 31 décembre 1999** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 31 décembre 2015**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

○ Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages :

« L'engagement de votre commune pour préserver votre santé et votre environnement. Charte régionale d'entretien des espaces publics. Moi aussi j'agis dans mon jardin... ». Pour les personnes intéressées, des dépliants sont disponibles en Mairie.

Infos Associations

○ **Le Conseil de Parents d'Elèves** a créé un outil pour une meilleure communication de tous, un site internet : www.cpebessenay.fr . Vous pouvez dès à présent le consulter.

○ Société de Chasse

Au titre de la police de la chasse :

Il n'y a pas de distance déterminée qui limite la pratique de la chasse à proximité des habitations et de leurs dépendances. Ainsi les terrains jouxtant les habitations dont les propriétaires n'interdisent pas la chasse sont chassables.

Par contre par arrêté préfectoral le tir en direction d'une habitation, d'une route, d'un chemin, d'un lieu public (stade, lieux de rassemblements), d'une ligne EDF ou d'une ligne téléphonique est prohibé.

La courtoisie et le respect envers les habitants et tous les usagers de la nature s'imposent néanmoins.

○ **Vie Libre** une permanence « Vie Libre » va voir le jour le 3^{ème} vendredi de chaque mois à la salle de l'ancienne gare de la Giraudière, à compter du 1^{er} janvier 2016, de 18h30 à 20h00. Les personnes reçues sont en proie à toute forme d'addiction, ceci pour les aider vers la voie de la guérison. L'entourage de la personne addictive peut être aidé également.

Contacts : Mr HOYET Roland (responsable) 06 58 68 15 02 et Mr GARDETTE Claude 06 43 74 40 09

○ **La P'tite Troupe de Yo** présente le **vendredi 13 novembre à 20h30** à la Salle des Fêtes du Prado (date unique à Bessenay), un spectacle de Serge Moulin « Mauvaise Langue » avec Serge Moulin dans le costume de Marinette, une veuve qui n'a pas la langue dans sa poche et qui va vous emporter dans un monde où on rigole, on démolit et parfois on verse une larme.

Tarifs : 8€ pour les adultes et 3€ pour les enfants de 10 à 15 ans (gratuit pour les moins de 10 ans).

Billets en vente sur la Place du Marché de 10h00 à 12h00 les jeudis 22, 29 octobre et 5 novembre ainsi que les samedis 24, 31 octobre et 7 novembre.

○ **La Classe en 6** vous propose de participer à une tombola afin de gagner une dinde pour les fêtes de fin d'année. Pour tous renseignements, contactez Thomas CHAZAUD tchazaud@hotmail.fr, 06.21.71.43.25 ou Arnaud CHAPUS tchaff@hotmail.fr, 06.86.82.89.16. Le tirage au sort et la remise des dindes auront lieu **dimanche 20 décembre entre 9h et 12h** autour d'un petit casse-croûte sur la Place.

○ **Poésie Urbaine** : L'Association Poésie Urbaine, créée en novembre 2013 a pour but de promouvoir les Arts de Rue en commençant par le Slam et le Graff. Elle souhaite se développer sur la commune et ses alentours, à travers diverses animations et partenariats. Face au succès des deux premières éditions, des slams sessions au café du midi (2013 et 2015), nous espérons que vous serez au rendez-vous en 2016 !!! Nous avons également eu des partenariats avec L'Adosphère (Zik'N Clip 2013 à 2014) et avec la MJC de L'Arbresle sur divers évènements (Festival Zik'N Bul 2014 / Saint-Germain-Nuelles Street 2015).

Si vous désirez plus d'informations, voici nos contact :

Facebook : <https://www.facebook.com/assopoesieurbaine>

Twitter: https://twitter.com/Poesie_Urbaine

Mail: asso.poesieurbaine@gmail.com

Raphaël LOPEZ PEREZ/Diffusion 06.06.98.22.81, Florian BOUGAIN/Communication 06.15.95.20.27, Elie GACHON/Comptabilité 06.50.40.67.88.

Infos Diverses

○ Jeannine LUC, ses enfants et ses petits-enfants remercient très sincèrement toutes les personnes présentes ou ayant pris part à leur peine lors du décès de René LUC.

○ **Une page s'est tournée à la Boucherie Rivière** : Evelyne et Cédric tirent leur révérence après avoir passé six années de bons et loyaux services auprès de la population bessenoise.

Ils remercient toutes les personnes qui ont contribué à leur épanouissement professionnel et au développement du magasin et espèrent que chacun gardera un bon souvenir de leur passage sur la commune de Bessenay.

Ils souhaitent une bonne continuation aux habitants du pays de la cerise et un bon accueil à Monsieur et Madame COMBET ainsi qu'une pérennité de la boucherie-charcuterie sur la place du village.

○ **Audition conseil** : votre opticienne, Clémentine PAGAN, la Cerise sur la lunette, a le plaisir de vous proposer un nouveau service d'audioprothèse en ses locaux 27 place du Marché. Guy SERVETTAZ, audition conseil, vous accueille tous les mardis depuis le 5 octobre pour faire le point sur votre audition, parfaire les réglages de vos appareils actuels si vous n'en êtes pas satisfait, ou si vous souffrez d'acouphènes invalidants. Nous vous proposons également un bilan personnalisé et gratuit de votre audition 04.78.43.55.56.

○ **Nouveau dans votre salon de coiffure « Nuances » !**

Sylvie, Géraldine et Mireille sont heureuses de vous annoncer la création d'un espace « onglerie » au sein du salon. Pose vernis gel avec ou sans capsule, vernis semi-permanent, motifs, stickers, strass et french manucure. Rejoignez-nous sur notre page Facebook "Nuances salon de coiffure".

○ **Débat citoyen le 6 novembre 2015**

Janvier 2015...Vous souvenez vous ? L'horreur écervelée qui nous concerne toutes et tous. Nous avons souhaité réagir pour un droit exercé à la Citoyenneté. "Bien vivre ensemble" à Bessenay comme ailleurs, c'est notre affaire à tous, au-delà de toutes confessions, toutes idées reçues, toutes appartenances politiques. C'est pourquoi, les initiatives Citoyennes nous intéressent, celles qui luttent pour un droit d'expressions et de partage de points de vue. En tant que "collectif Citoyens" nous comptons très vivement sur votre présence le vendredi 6 novembre à 19h00 au Trapèze. Pour le collectif « Terrasse », Marina et Jean-Jacques Portier.

○ **L'APHRA (Association des Personnes Handicapées de la Région Arbresloise)**

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de créer, de gérer tous établissements pouvant répondre aux besoins des personnes handicapées et à leur famille, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour la reconnaissance des droits aux handicapés et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial.

Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention et mise à disposition de salle. Nos recettes proviennent des nombreux adhérents (124 en 2015) dont la cotisation a été fixée à 6 € lors de l'assemblée générale du 11/4/2015.

Pour trouver nos objectifs et nos valeurs : www.aphra.fr et contact@aphra.fr

○ Le jardinage bio à l'honneur au Syndicat de Rivières Brévenne Turdine...

Pour le suivi de la qualité des cours d'eau, le SYRIBT effectue chaque année des analyses. Sur chaque prélèvement, des molécules de produits phytosanitaires sont trouvées, parfois en quantité supérieure à la norme de potabilité.

C'est pourquoi, depuis 5 ans, le syndicat de rivières travaille avec les différents utilisateurs de pesticides (communes, agriculteurs...) afin d'améliorer la qualité des cours d'eau.

En 2015, le SYRIBT a souhaité aborder le sujet avec les particuliers. Ainsi, suite à un appel à projet lancé par l'association Naturama pour lequel le SYRIBT a été retenu, une action de sensibilisation des jardiniers amateurs du bassin versant a été mise en place. Un guide de jardinage sans pesticide a été offert aux participants de cette action.

Le SYRIBT envisage de poursuivre ce type d'actions envers les jardiniers en proposant par exemple une visite des jardins de Terre Vivante (en Isère) ou encore des formations au jardinage bio.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04 37 49 70 85 ou par mail annefleurf.grand@syribt.fr, ou reportez-vous au n°14 du journal « Ricochets » qui paraîtra prochainement.

○ Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion,
- n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...
- si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)

Le blason de la commune



L'actuel blason date de 1991. Il est composé d'un fond vert, d'un toit jaune et de trois ronds rouges.

« De sinople au chevron d'or accompagné en pointe d'une chapelle du même, au chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules ».

Le fond vert (sinople) symbolise l'agriculture, le toit jaune (chevron d'or) à la fois une maison forte siège administratif = château du Mas et chapelle, les trois ronds rouges (tourteaux de gueule) la culture de la cerise.



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : www.mairie-bessenay.fr